

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS CREATION DE POSTES

DELIBERATION DEL-2025-01/n°05

Le mardi 28 janvier 2025 à 10h00, le Conseil d'Administration légalement convoqué le mercredi 15 janvier 2025, s'est réuni au Centre de Gestion de Charente-Maritime, sur proposition du Président, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Alexandre GRENOT, Maire des Gonds.

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS			
TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Alexandre GRENOT, Maire des GONDS Président	Présent	Isabelle BERTIN, Conseillère municipale de COURCON	
Marie-Danielle GIRAUDEAU, Maire de FONTAINES D'OZILLAC 1 ^{ère} Vice-Présidente	Présente	Laurent MORICHON, Maire de TESSON	
Laurent BOUILLÉ, Maire de SONNAC 2 ^{ème} Vice-Président	Excusé	Françoise DURAND, Maire-Adjointe de BUSSAC-SUR-CHARENTE	Excusée
Sylvie MARCILLY, Conseillère municipale de FOURAS 3 ^{ème} Vice-Présidente	Excusée	Denis ROUYER, Maire de LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN	
David BAUDON, Maire de LA JARRIE 4 ^{ème} Vice-Président	Présent	Joëlle BOULON, Maire d'ARCES-SUR-GIRONDE	
Ornella TACHE, Maire de PAILLÉ	Excusée	Gérard BOUHIER, Maire de TAUGON	Excusé
Maud MAINGOT, Maire de SOUBRAN	Excusée – Pouvoir à Mme RIVIÈRE		
Monique RIVIÈRE, Maire de SAINTE-RADEGONDE	Présente	Gilles GAY, Maire d'AIGREFEUILLE D'AUNIS	
Jean-Marie TONNEAU, Maire de BOUGNEAU	Présent	Marie BASCLE, Maire des MATHES	
Renée BONNEAU, Maire de SAINT-LOUP DE SAINTONGE	Excusée	François VENDITTOZZI, Maire de VILLEDoux	Excusé
Julien MOUCHEBOEUF, Maire de MONTGUYON	Excusé – Pouvoir à M. GRENOT	Anne DRIBAUT, Maire-Adjointe de SAINT-AIGULIN	
Alisson CURTY, Maire de CIRÉ-D'AUNIS	Excusée	Olivier MARTIN, Maire de CORME-ECLUSE	Présent
René ESCLOUPIER, Maire d'AUMAGNE	Excusé	Suzanne FAVREAU, Maire de SIECQ	
Catherine DESPREZ, Maire de SURGÈRES	Excusée – Pouvoir à Mme GUIMBERTEAU	Mikaël MOINET, Maire de NIEUL-LES-SAINTEs	
Jean-Michel CHATELIER, Maire de MEURSAC	Présent		
Annick THIBAUT, Maire-Adjointe de JONZAC	Excusée – Pouvoir à Mme GIRAUDEAU	Patrick RAYTON, Maire de LA COUARDE-SUR-MER	
Alain FOUCHER, Maire de GRANDJEAN	Présent	Isabelle TARDY, Maire de CLION-SUR-SEUGNE	
Myriam DEBARGE, Maire-Adjointe de SAINT-JEAN-D'ANGELY		Didier ROBLIN, Maire d'YVES	
Simon VILLARD, Maire de SAINT-FROULT		Catherine LEJEUNE, Maire-Adjointe de SAINT-TROJAN-LES-BAINS	
Marie-Line CHEMINADE, Vice-Présidente de la CDA de Saintes	Présente	Jean-Claude GODINEAU, Président de la CDC Vals de Saintonge	
Jean-Pierre SERVANT, Président de la CDC Aunis Atlantique	Excusé – Pouvoir à M. BAUDON	Corinne ETOURNEAU, Présidente du SIPAR de Burie / Matha / Saint-Hilaire	
Lise MATTIAZZO, Conseillère communautaire de la CDC de Haute-Saintonge	Excusée	Gérard PONS, Président du Syndicat mixte du Port de Commerce de Rochefort / Tonnay-Charente	

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS NON AFFILIÉS ADHÉRENTS AU SOCLE COMMUN			
TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Laurent CHANTOURY, Conseiller municipal de SAINTES	Excusé	Nadine DAVID, Maire-adjointe de ROYAN	
Marylise FLEURET-PAGNOUX, Conseillère municipale de LA ROCHELLE		Caroline CAMPODARVE-PUENTE, Maire-adjointe de ROCHEFORT	
Isabelle GIREAUD, Administratrice du CCAS de Rochefort	Excusée – Pouvoir à M. TONNEAU	Laurence PADROSA, Administratrice du CCAS de Rochefort	
Denis MOALLIC, Administrateur du CCAS de Royan	Excusé – Pouvoir à M. CHATELIER	Danièle CARLIER MIZRAHI, Administratrice du CCAS de La Rochelle	
Chantal GUIMBERTEAU, Conseillère départementale	Présente		
Dominique GUÉGO, Conseiller départemental			

* Assistait à la réunion en visioconférence

** Assistait à la réunion sans pouvoir de vote (titulaire présent)

Mme Marie-Danielle GIRAUDEAU assurait les fonctions de Secrétaire de séance.

MEMBRES EN EXERCICE :	28
MEMBRES PRESENTS :	10
NOMBRE DE POUVOIRS :	07
NOMBRE DE VOTANTS :	17

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

M. Sylvain POULARD, Payeur départemental
 Mme Nathalie PARLANT, Directrice du CDG17
 Mme Corinne LARRÈRE, Assistante de Direction du CDG17
 M. Adrien DUBOIS, Responsable Pôle Ressources du CDG17

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS CREATION DE POSTES

DELIBERATION
DEL-2025-01/n°05

Après avoir entendu l'exposé du Président,

Rappelant que conformément à l'article L 313-1 du Code général de la fonction publique, il appartient au Conseil d'administration, sur proposition du Président de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services ;

- Précisant qu'afin de répondre à une demande des membres du groupement chargé de la mise en œuvre opérationnelle du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2025-2031, et en application des articles L 332-24 et suivants du Code général de la fonction publique, il est proposé la création d'un emploi non-permanent, à temps complet, de catégorie A ;

Que pour mener à bien ce projet, le recrutement d'un agent par un contrat de projet est envisagé pour occuper les fonctions de coordinateur – médiateur des gens du voyage ;

Que ce contrat sera d'une durée de 3 ans, et pourra être renouvelé dans l'intérêt du projet, dans la limite d'une durée totale de 6 ans ;

Que l'agent recruté sera placé sous l'autorité hiérarchique du Président du Centre de Gestion et sous l'autorité fonctionnelle du Préfet de la Charente-Maritime ;

Qu'une convention en vue du financement de ce poste vient fixer les conditions d'affectation et de gestion de l'agent mis à disposition, et les conditions financières, ainsi que la durée et les conditions de résiliation ;

- Précisant qu'au-delà de sa mission de promotion et de développement de l'apprentissage dans les collectivités, le CDG17 souhaite recourir à ce type de recrutement afin de favoriser la montée en compétences de futurs agents et anticiper le renouvellement générationnel ;

Que pour faire face aux besoins des services, il est proposé de recruter, à partir de septembre 2025, deux apprentis :

- pour le service Informatique, un apprenti préparant une licence professionnelle mention métiers de l'informatique,
- pour le pôle statut - carrières, un apprenti préparant un Master de droit public ;

- Précisant qu'il est proposé de créer un emploi non permanent, pour accroissement temporaire d'activité, d'adjoint administratif à temps complet pour une durée au plus de 12 mois en application des dispositions de l'article L332-23-1° du Code général de la fonction publique afin d'apporter un soutien ponctuel au service informatique ;

DEL-2025-01/n°05

- Précisant qu'il s'agit de créer un emploi permanent de catégorie B, dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux, au grade de rédacteur pour occuper les fonctions de coordonnateur Statut/Carrière, compte tenu de l'infructuosité des vacances d'emploi pour pourvoir le poste de responsable du pôle Statut ;

Que cet emploi à temps complet sera occupé par un fonctionnaire ou en cas de recherche infructueuse de fonctionnaire :

- par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en l'application de l'article L332-14 du code général de la fonction publique, renouvelable dans la limite totale de 2 ans,
ou
- par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée de 1 à 3 ans renouvelable dans la limite de 6 ans (à l'issue d'une durée maximale de 6 ans le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée) en application de l'article L332-8, 2° du code général de la fonction publique et compte tenu des besoins du service ou de la nature des fonctions ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

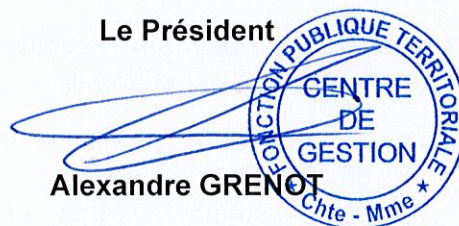
- Approuve :
 - ✓ la création des postes susvisés,
 - ✓ la modification du tableau des effectifs annexé ci-après au 1^{er} février 2025,
 - ✓ la prévision des crédits correspondants au budget.

Rapport n°05

Délibéré le 28 janvier 2025

Fait à La Rochelle, le 28 janvier 2025.

Le Président



Alexandre GRENOT



TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{er} FEVRIER 2025

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 017-281700260-20250128-DEL202501_05-DE

GRADES OU EMPLOIS	Catégories	Effectifs Budgétaires	Effectifs Pourvus	Dont TNC	Dont contractuels
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Directeur Général des Services	A	1	1	0	0
Directeur Général Adjoint	A	1	1	0	0
Attaché hors classe	A	1	0	0	0
Attaché principal	A	2	1	0	0
Attaché	A	9	7	0	4
Rédacteur principal 1ère classe	B	3	3	0	1
Rédacteur principal 2ème classe	B	2	1	0	0
Rédacteur	B	3	1	0	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	13	13	0	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	6	6	0	1
Adjoint administratif	C	18	15	0	5
FILIERE CULTURELLE					
Attaché de conservation	A	1	1	0	0
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur territorial	A	2	1	0	1
Technicien territorial principal de 1ère classe	B	2	2	0	2
Technicien territorial principal de 2ème classe	B	1	0	0	0
Technicien territorial principal	B	0	0	0	0
TOTAL GENERAL		65	53	0	14

AGENTS CONTRACTUELS (sur emploi permanent)

EMPLOI	Catégorie	Grade de référence	Type de contrat	Dont TNC
SECTEUR ADMINISTRATIF				
Chargé de mission (conseil médical, reclassement)	A	Attaché	CDI (art L332-8-2°)	0
Chargé de mission Statisticien (coopération régionale de Nouvelle-Aquitaine)	A	Attaché	CDI (art L332-8-2°)	0
Chargé de mission juriste	A	Attaché	CDI (art L332-8-2°)	0
Chargé de mission Secrétaire de Mairie Experte	A	Attaché	CDD (art L332-8-2°)	0
Chargé de mission Prévention RPS	A	Ingénieur territorial	CDD (art L332-8-2°)	0
Chargé de mission Informaticien	B	Technicien territorial principal 1ère classe	CDD (art L332-8-2°)	0
Chargé de mission prévention	B	Technicien territorial principal 1ère classe	CDD (art L332-8-2°)	0
Chargé de communication	B	Rédacteur principal 1ère classe	CDD (art L332-8-2°)	0
Gestionnaire missions temporaires	C	Adjoint administratif principal 2ème classe	CDD (art L332-14)	0
Gestionnaire paie	C	Adjoint administratif	CDD (art L332-8-2°)	0
Assistante de service et gestionnaire conseil assurance	C	Adjoint administratif	CDD (art L332-14)	0
Gestionnaire missions temporaires	C	Adjoint administratif	CDD (art L332-14)	0
Gestionnaire missions temporaires	C	Adjoint administratif	CDD (art L332-14)	0
Assistant polyvalent d'accueil	C	Adjoint administratif	CDD (art L332-14)	0

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le



ID : 017-281700260-20250128-DEL202501_05-DE

CONTRAT DE PROJET (sur emploi non permanent)

EMPLOI	Catégorie	Effectifs prévu	Effectifs en poste	Dont TNC
SECTEUR ADMINISTRATIF				
Attaché territorial (Coordinateur-médiateur des gens du voyage)	A	1	0	0
Rédacteur territorial (Déploiement outils GPEEC)	B	1	1	0
TOTAL		2	1	0

FONCTIONNAIRE MOMENTANEMENT PRIVE D'EMPLOI

GRADES	Catégorie	Effectif prévu	Dont TNC	Date de prise en charge
SECTEUR ADMINISTRATIF				
Attaché principal	A	1	0	01/07/2024
TOTAL		1	0	